

Bienvenue



Étude de conception préliminaire pour le pont
sur la route provinciale n° 204 (RP 204) au-dessus de la
rivière Rouge | Hiver 2025-2026

Reconnaissance du territoire

Nous souhaitons commencer par reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire visé par le Traité n° 1 et que le lieu où nous nous réunissons est un lieu de rassemblement traditionnel des peuples anichinabé, cri, oji-cri, dakota et déné, ainsi que la patrie nationale des Métis de la Rivière-Rouge.

Dans notre démarche vers la réconciliation, il est important de reconnaître l'histoire du Canada, y compris les torts et les préjudices qui en découlent. Nous réfléchissons à ce que signifie avoir la nationalité canadienne et à la manière dont cette expérience a été inéquitable pour plusieurs. Nous réfléchissons au Canada que nous souhaitons bâtir ensemble pour l'avenir.

Ordre du jour — consultation (phase 3)

1. Équipe de projet
2. Objectif
3. Zone d'étude
4. Ce que nous avons entendu lors de la phase 2
5. Solution 1 : Réhabilitation de la structure existante (solution de base)
6. Solution 2 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement du trottoir
7. Solution 3 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement de la chaussée, remplacement de la travée centrale et retrait de la tour
8. Échéancier du projet et prochaines étapes

Équipe de projet



- Abdulgafar Mohammed
Gestionnaire de projet, Direction de la gestion des projets
- Andrew Pankratz
Ingénieur en conception de ponts, Ouvrages d'art



- Jim Loukachenk
O
Gestionnaire de projet
- Edmund Ho
Concepteur principal



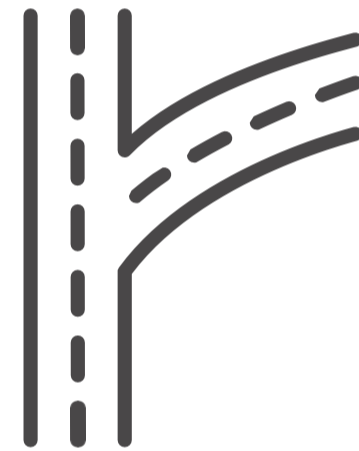
- Erin Huck
Gestionnaire de projet adjoint
- Crista Gladstone
Responsable de la consultation
- Hannah Surgenor
Soutien à la consultation
- Tracey McKenna
Soutien à la consultation

Objectif

L'**objectif** de la séance d'aujourd'hui est de :



présenter les commentaires recueillis lors de la phase 2;



présenter les solutions de réhabilitation du pont;



recueillir vos commentaires et répondre à vos questions.

Zone d'étude



La zone d'étude porte sur le pont de la RP 204 au-dessus de la rivière Rouge, dans la ville de Selkirk (Manitoba).

Le pont fait partie du réseau routier régional. Il constitue un point de traversée principal de la rivière Rouge reliant les villes d'East Selkirk et de Selkirk, et est emprunté par environ 7 290 véhicules par jour.

La RP 204 fait partie du chemin La Vérendrye. Elle se prolonge au nord de Winnipeg le long de la rivière Rouge sur 30,9 km (19,2 milles) et se termine à Selkirk, à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 9 A.

Ce que nous avons entendu lors de la consultation de la phase 2

Ce que nous avons entendu

Réponse de l'équipe de projet



Pourquoi la réhabilitation du pont a-t-elle été retenue?

La réhabilitation du pont existant constitue la solution la plus pratique et la plus économique. Elle permet de maintenir son utilisation et de soutenir la planification future.



Pourquoi avoir choisi la réhabilitation plutôt que le remplacement?

La construction d'un nouveau pont nécessiterait probablement un nouveau tracé routier, d'importantes acquisitions de terrains et des approbations réglementaires complexes, notamment en ce qui concerne les ressources patrimoniales, l'archéologie, la navigation, les pêches et l'environnement.

La durée de vie du pont existant peut être considérablement prolongée grâce à des travaux de réparation. La réhabilitation du pont existant constitue la solution la plus pratique et la plus économique.



Le pont est-il en assez bon état pour être réhabilité?

Des évaluations de charge et des analyses structurales ont été réalisées. Les résultats indiquent que les principaux éléments porteurs de la structure existante sont généralement en bon état.

La principale préoccupation lors des crues printanières concerne l'écoulement et l'accumulation de glace, plutôt que le niveau de l'eau. Outre le pont, la fermeture temporaire de la RP 204 durant ces périodes est également un enjeu.



En quoi consiste la réhabilitation?

La réhabilitation permettra de rétablir la capacité structurale du pont et d'en améliorer la sécurité et la fonctionnalité. Elle comprend notamment la modernisation des trottoirs et de l'éclairage à l'aide de matériaux plus légers et modernes.

Ce que nous avons entendu lors de la consultation de la phase 2

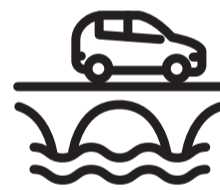
Ce que nous avons entendu

Réponse de l'équipe de projet



Pourquoi la construction d'un nouveau pont prend-elle autant de temps?

La construction d'un nouveau pont nécessite du temps pour consulter le public, les parties prenantes et les détenteurs de droits, réaliser des études de tracé et obtenir les approbations réglementaires (p. ex. : Direction des ressources historiques, ministère des Pêches et des Océans, Transports Canada, etc.). Bien que le ministère du Transport et de l'Infrastructure cherche à éviter l'acquisition de terrains, un nouveau tracé pourrait le nécessiter, ce qui prolongerait les délais.



Le pont réhabilité améliorera-t-il la circulation?

Les congestions sont principalement causées par les routes menant au pont, et non par le pont lui-même. Le réseau de transport dans son ensemble contribue également à la congestion.



Comment l'utilisation par les camions lourds sera-t-elle surveillée?

L'équipe de projet reconnaît les préoccupations liées à l'utilisation du pont par les camions lourds. Si la réhabilitation est retenue, des mesures comme une nouvelle signalisation, l'application de la réglementation du transport routier, des amendes et des caméras pourraient être prévues pour dissuader les véhicules surdimensionnés ou en surcharge d'utiliser le pont.

Considérations relatives à la réhabilitation du pont



- Réhabiliter le tablier, la surface de roulement et les sous-structures afin de prolonger la durée de vie d'au moins 20 ans
- Élargir la chaussée si possible
- Améliorer l'état du pont et prolonger sa durée de vie utile
- Améliorer l'expérience des piétons (solutions d'élargissement du trottoir existant)
- Améliorer l'éclairage
- Minimiser les impacts sur l'environnement
- Maintenir la sécurité

Solutions de réhabilitation du pont



Les solutions suivantes seront analysées plus en détail :

- **Solution 1** : Réhabilitation de la structure existante (solution de base)
- **Solution 2** : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement du trottoir
- **Solution 3** : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement de la chaussée, remplacement de la travée centrale et retrait de la tour

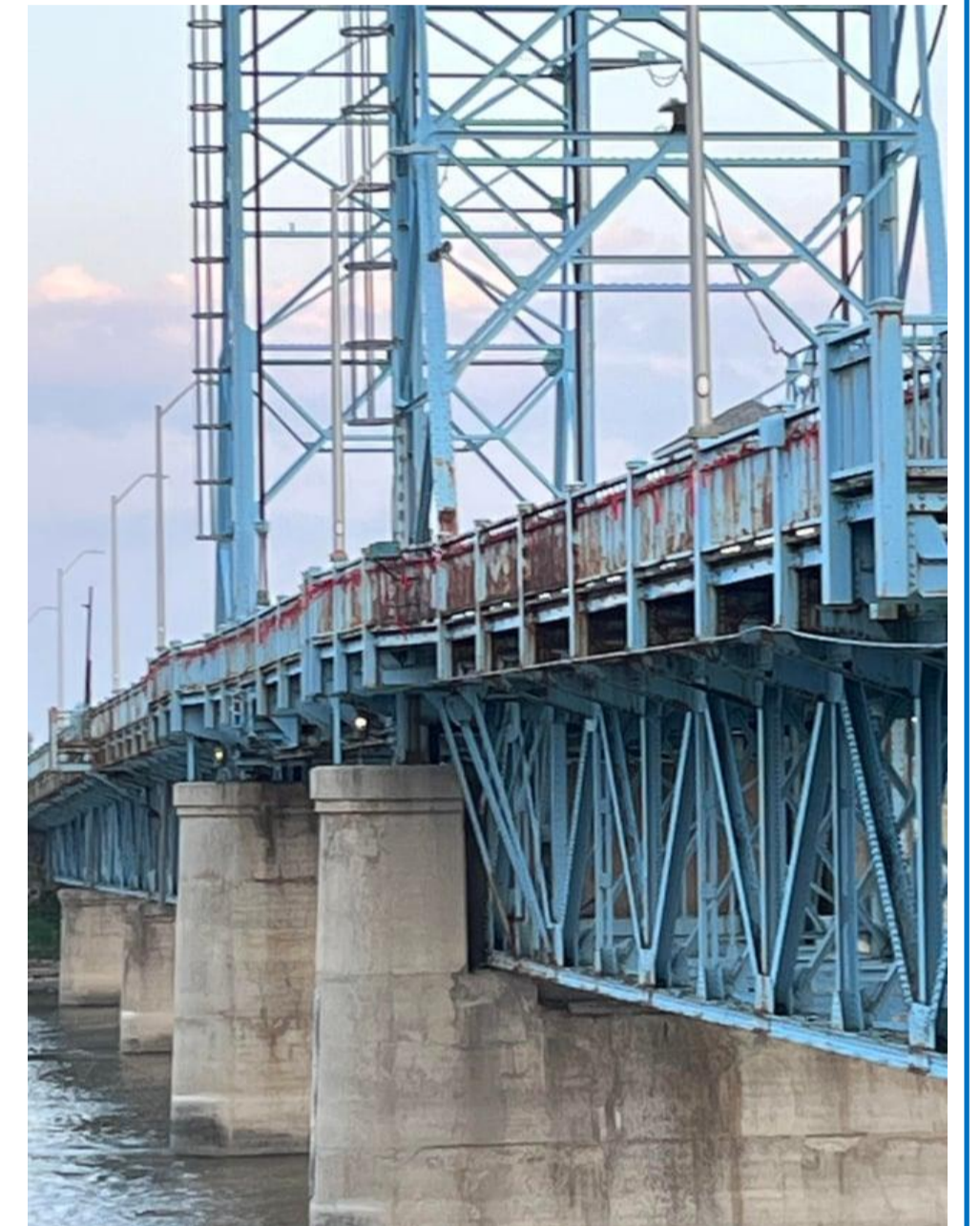
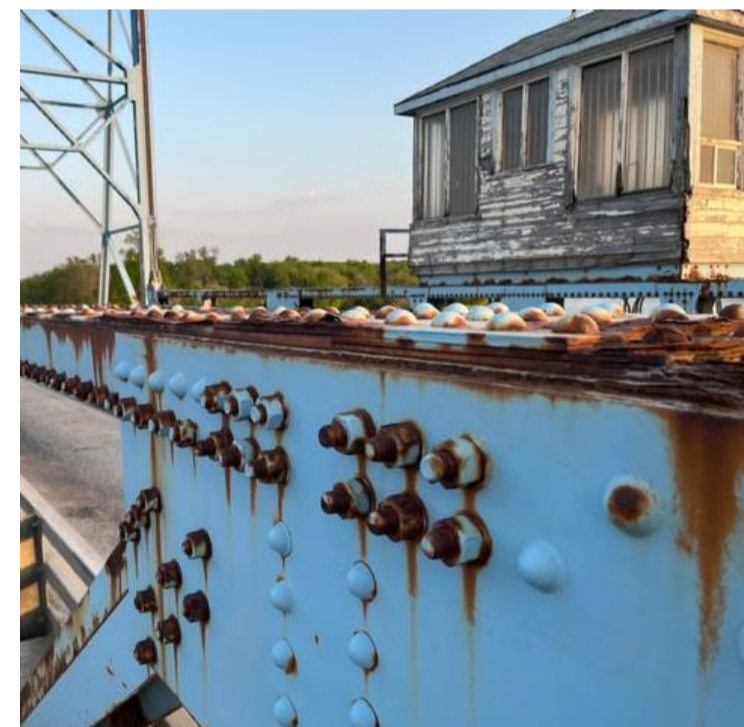
Solution 1 : Réhabilitation de la structure existante (solution de base)

Objectif : Prolonger la durée de vie d'au moins 20 ans

Cette solution vise la réparation et la réhabilitation de la structure existante

Travaux proposés :

- Aucun changement à la forme ou à la taille du pont
- Aucun changement prévu aux trottoirs, à la largeur de la chaussée ou aux fondations
- Réparation des éléments en acier détériorés et des piles en béton
- Nouvelle surface de roulement en asphalte
- Réparation des garde-corps piétonniers
- Repeinture des éléments en acier
- Démolition de la cabine de l'opérateur du pont levant
- Fermetures complètes temporaires possibles pendant les travaux
- Retrait possible des contrepoids en béton



✓ Avantages :

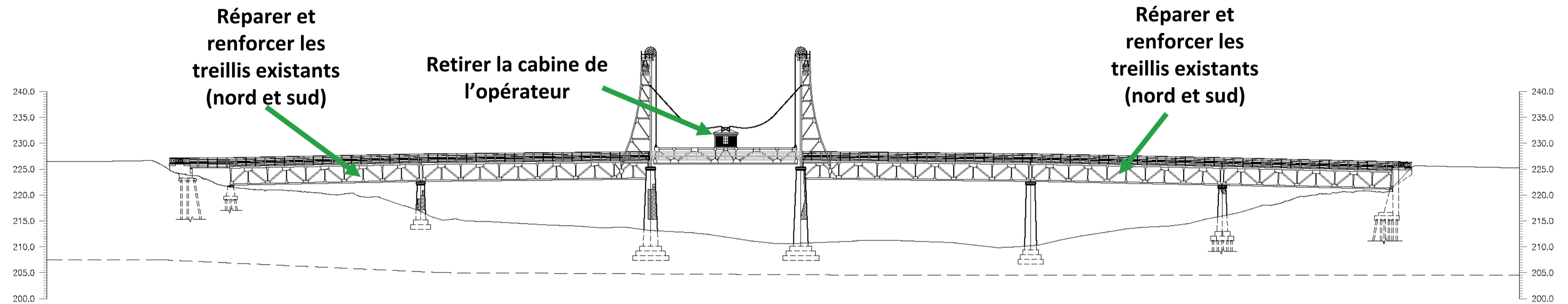
- Coût le plus faible et durée de construction la plus courte
- Maintien de l'apparence historique du pont
- Impacts minimaux sur le patrimoine et l'environnement

✗ Inconvénients :

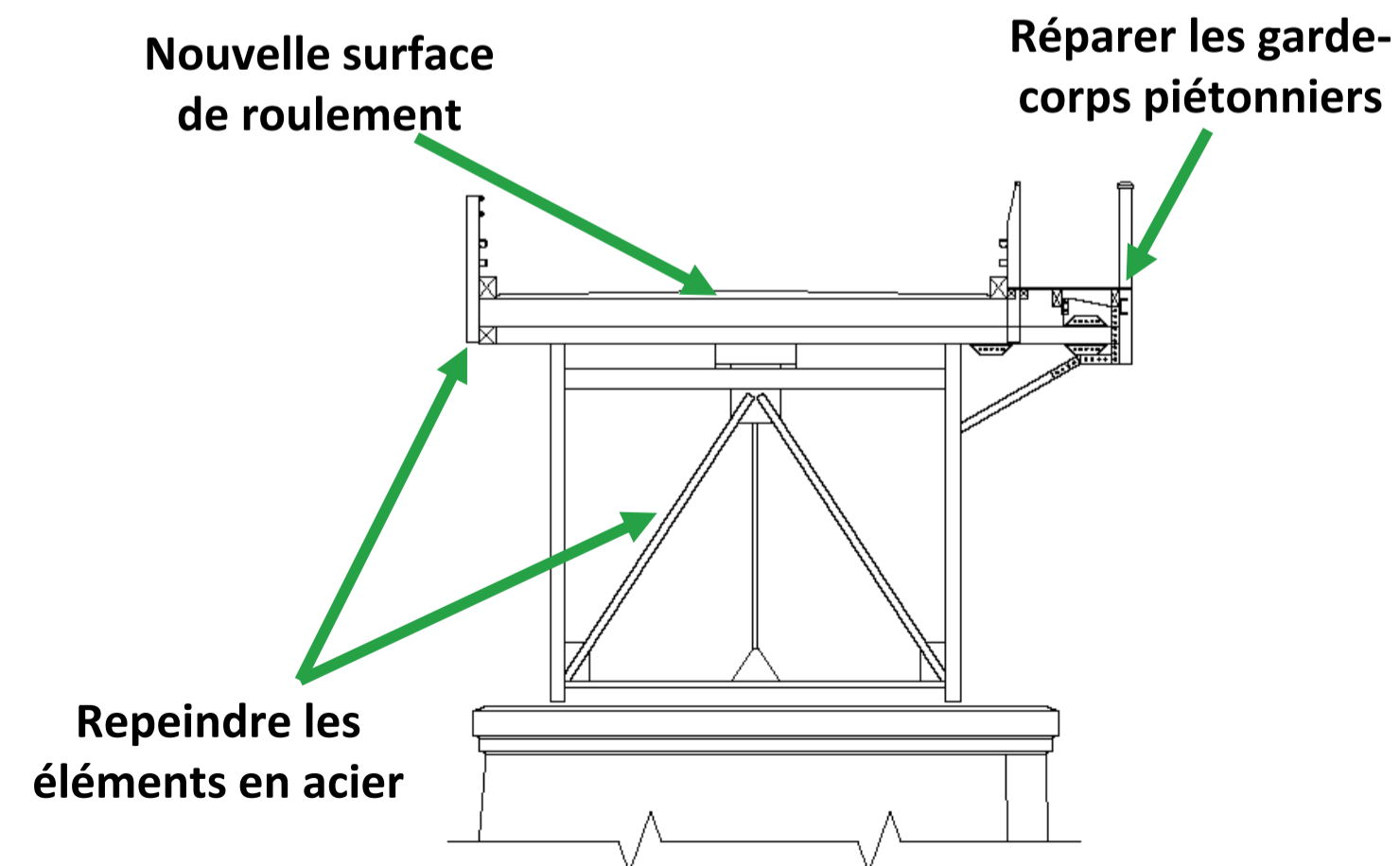
- Aucune amélioration de la chaussée étroite ni du trottoir

Solution 1 : Réhabilitation de la structure existante (solution de base)

Plan de l'élévation du pont



Section type de la travée



Solution 2 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement du trottoir

Objectif : Prolonger la durée de vie et élargir le trottoir

Cette solution s'appuie sur la solution 1 en y ajoutant des améliorations pour les piétons et les cyclistes

Travaux proposés :

- Travaux semblables à la solution 1
- Remplacement du trottoir actuel par un trottoir plus large au même emplacement
- Nouveaux garde-corps piétonniers
- Ajustements mineurs aux accès (p. ex., rampes), sans modification des routes
- Fermetures temporaires possibles



✓ Avantages :

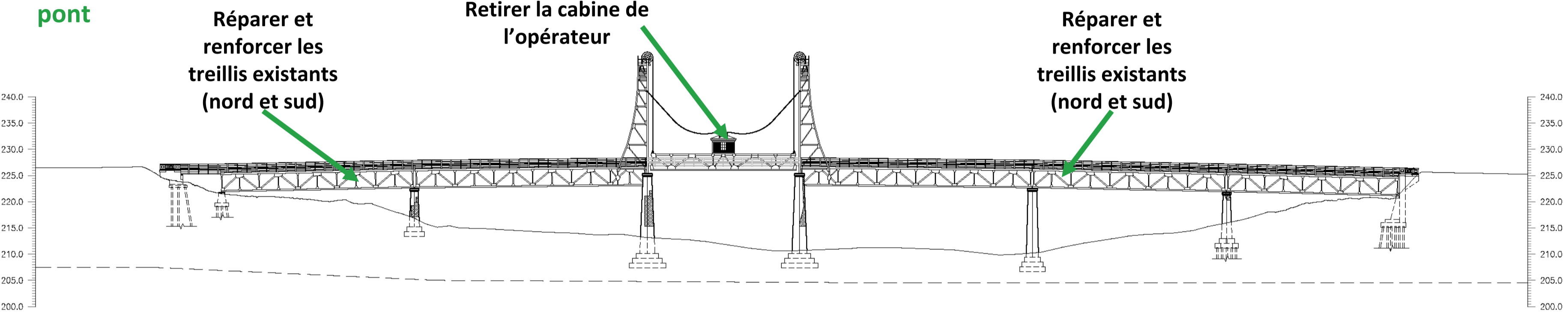
- Prolongation de la durée de vie d'au moins 20 ans
- Amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes

✗ Inconvénients :

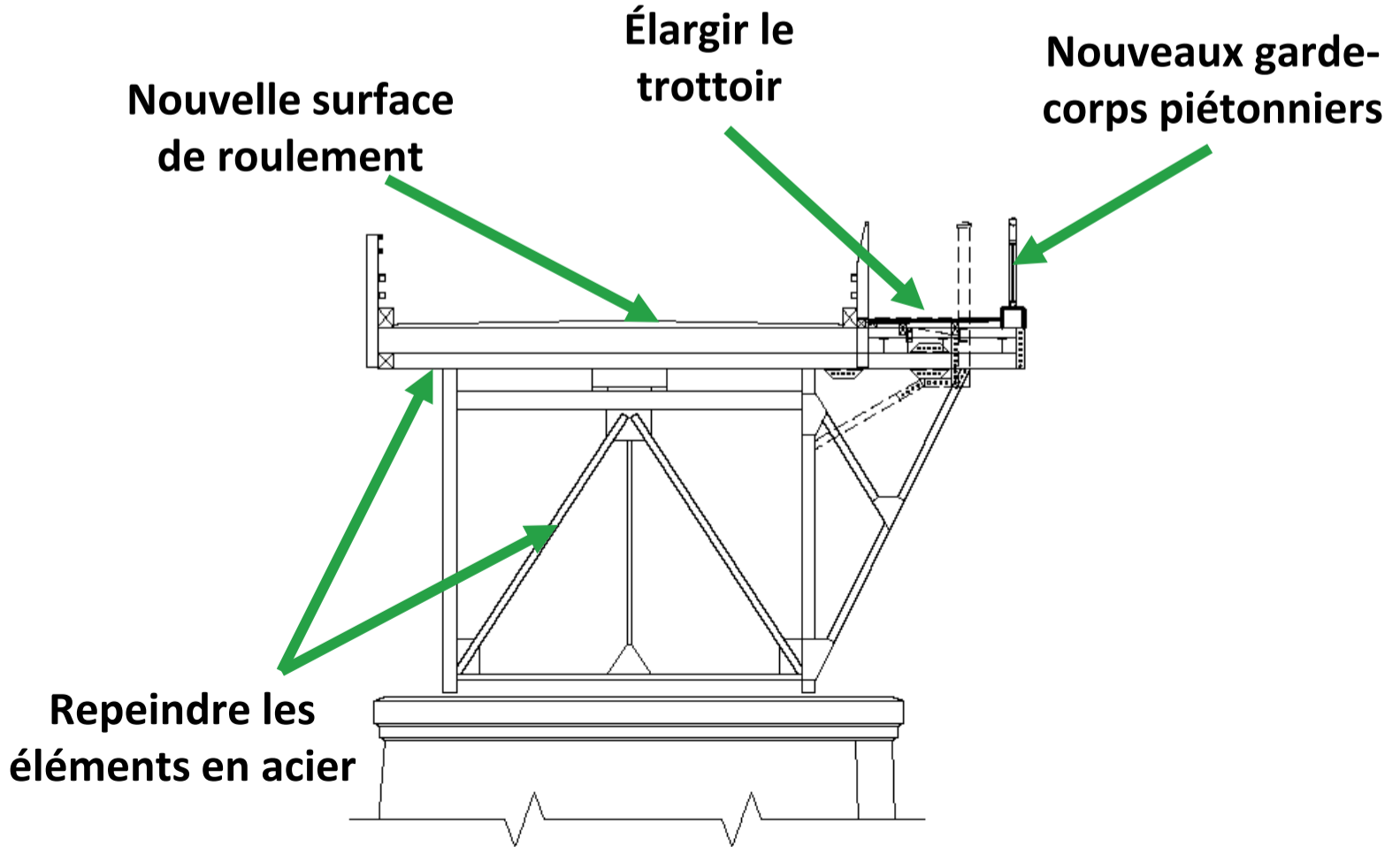
- Renforcement supplémentaire requis pour soutenir le trottoir élargi
- Durée de construction plus longue

Solution 2 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement du trottoir

Plan de l'élévation du pont



Section type de la travée



Solution 3 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement de la chaussée, remplacement de la travée centrale et retrait de la tour

Objectif : Chaussée et trottoir plus larges

Cette solution vise à améliorer la sécurité routière et l'accès des piétons grâce à une structure élargie

Travaux proposés :

- Travaux semblables à la solution 1
- Remplacement de la travée centrale par des poutres en acier pour permettre un léger élargissement de la chaussée
- Retrait des tours existantes (remplacements décoratifs à envisager)
- Nouveaux garde-corps piétonniers
- Nouveau tablier et nouvelle surface de roulement
- Élargissement du trottoir
- Remplacement du garde-corps du pont



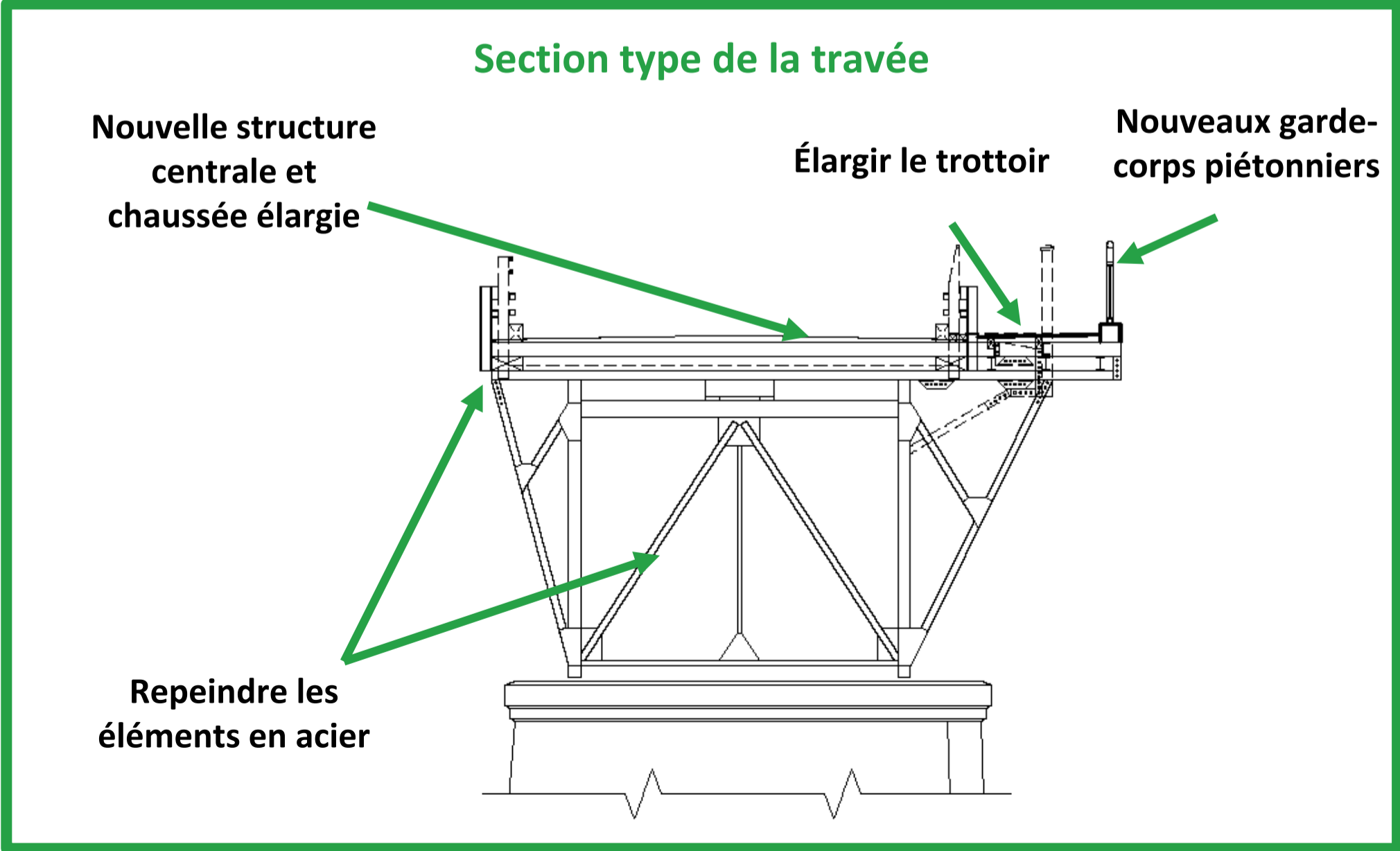
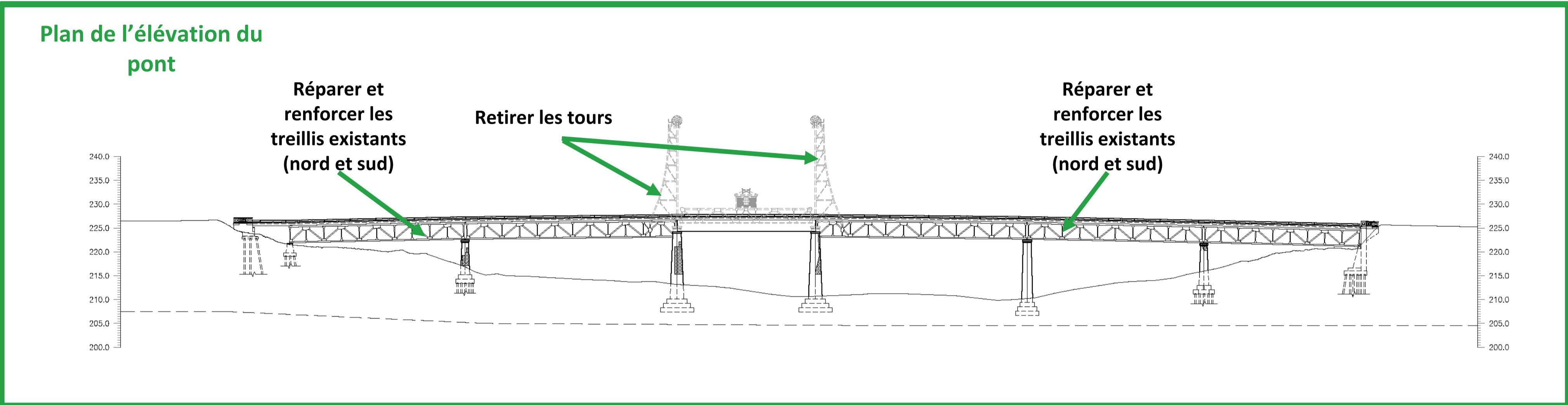
✓ Avantages :

- Chaussée et trottoir plus larges
- Nouveaux garde-corps routiers et piétonniers

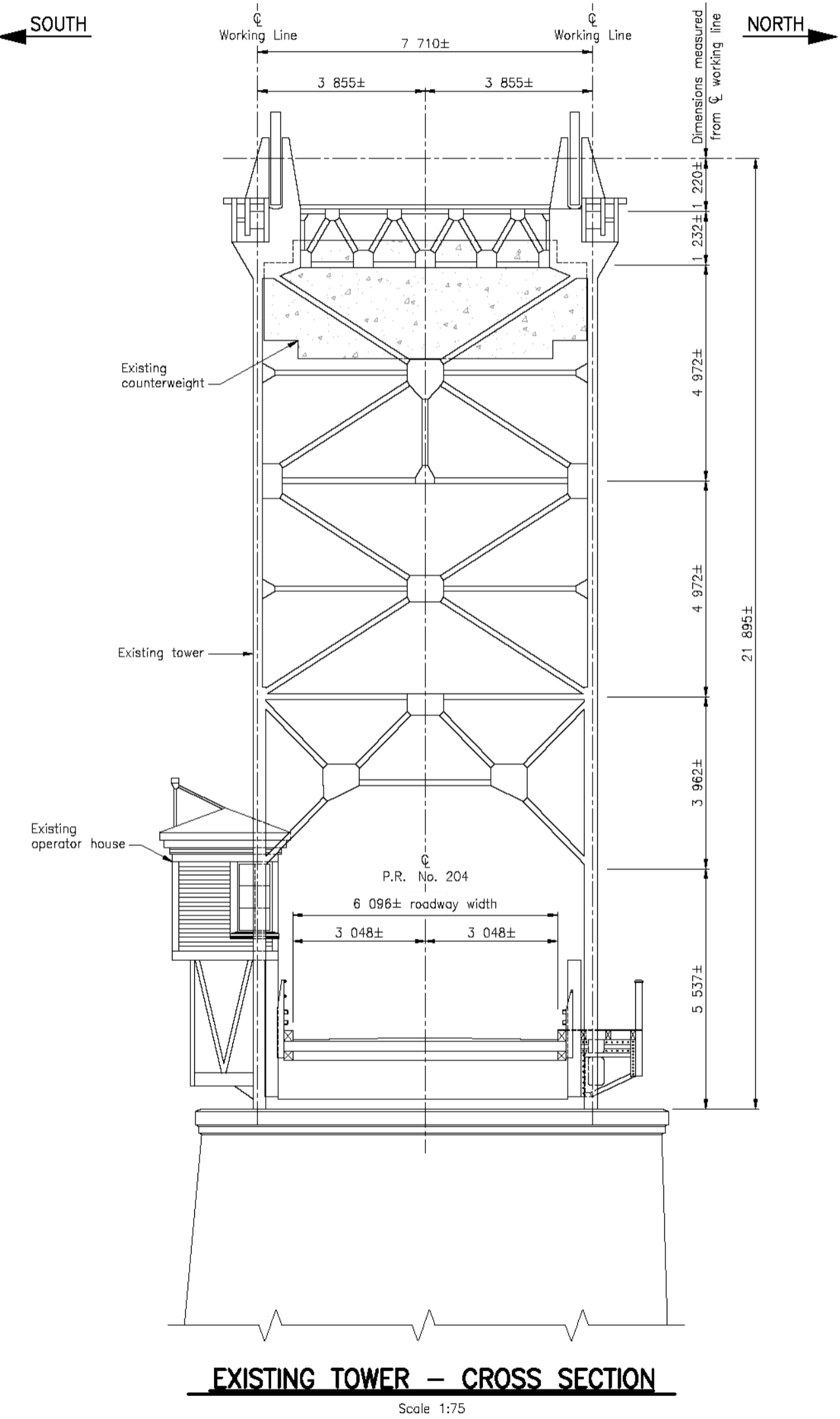
✗ Inconvénients :

- Solution la plus coûteuse
- Fermeture complète requise pendant le remplacement du tablier et de la travée centrale
- Durée de construction plus longue
- Autorisations possibles requises pour la navigation en raison d'un dégagement réduit
- Modification de l'apparence historique du pont (retrait d'une tour)

Solution 3 : Réhabilitation de la structure existante avec élargissement de la chaussée, remplacement de la travée centrale et retrait de la tour



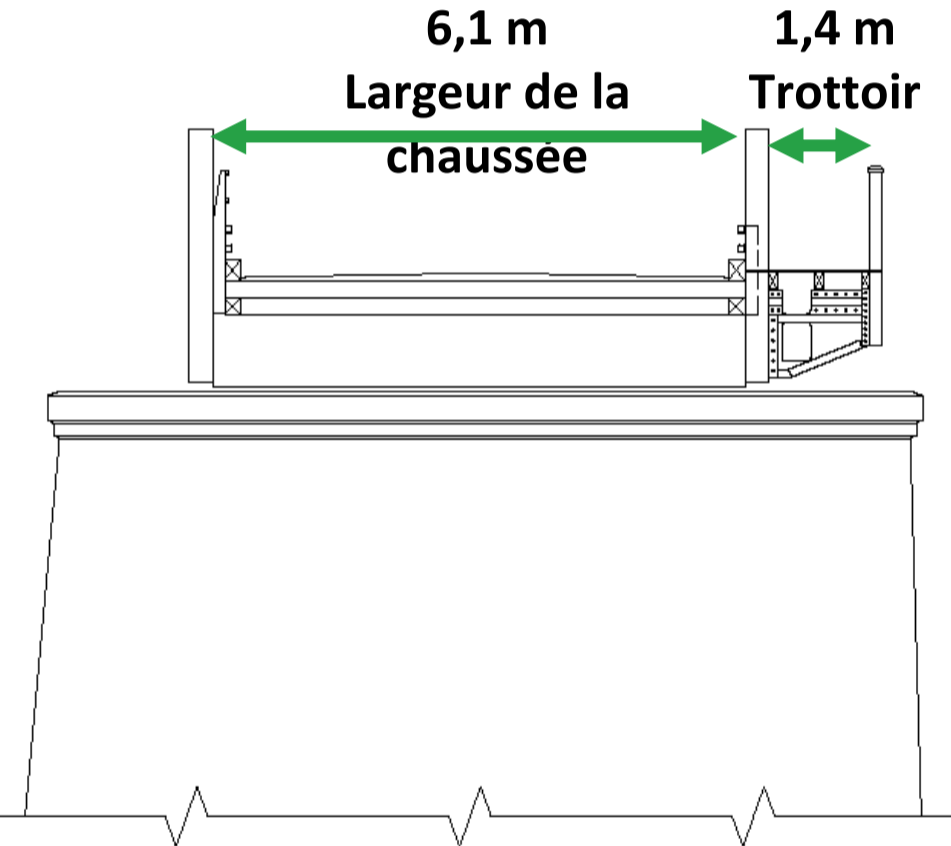
Section des tours du pont



Section des tours du pont

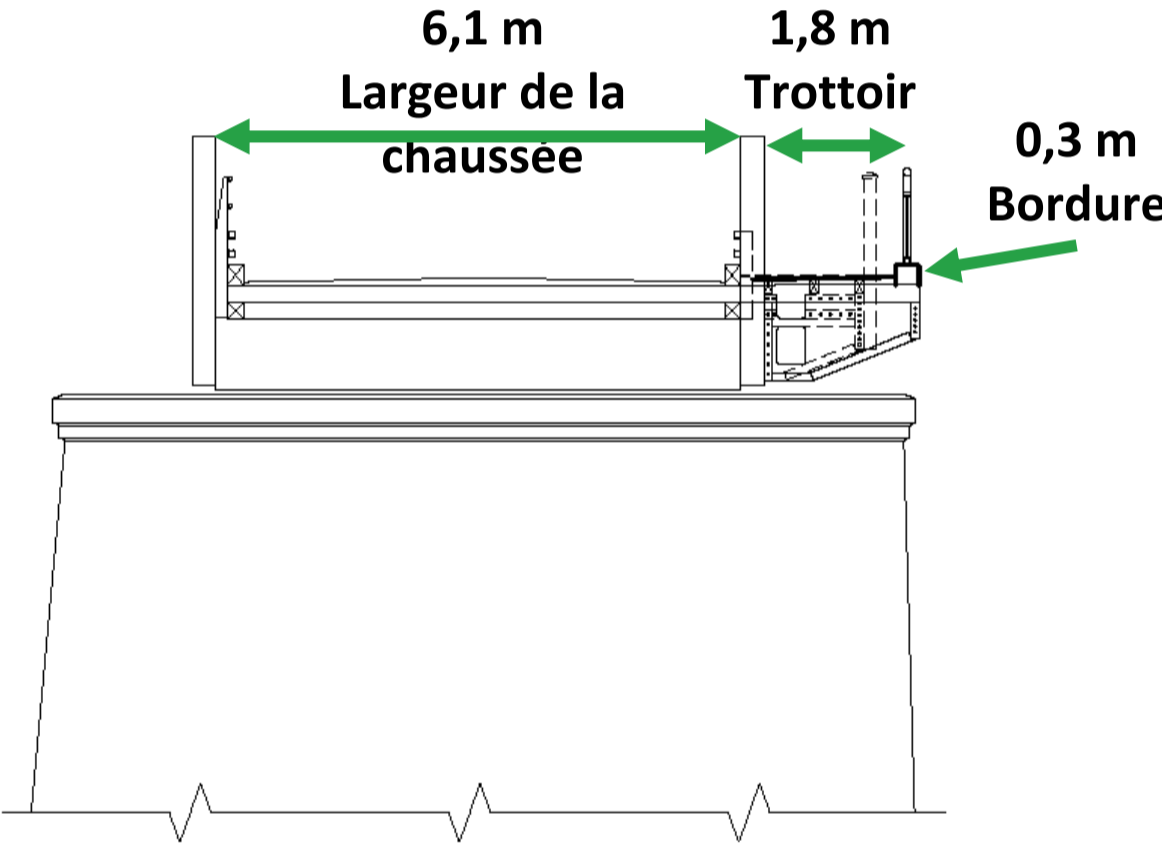
Solution 1

Réhabilitation de la structure existante sans modification de la largeur du trottoir



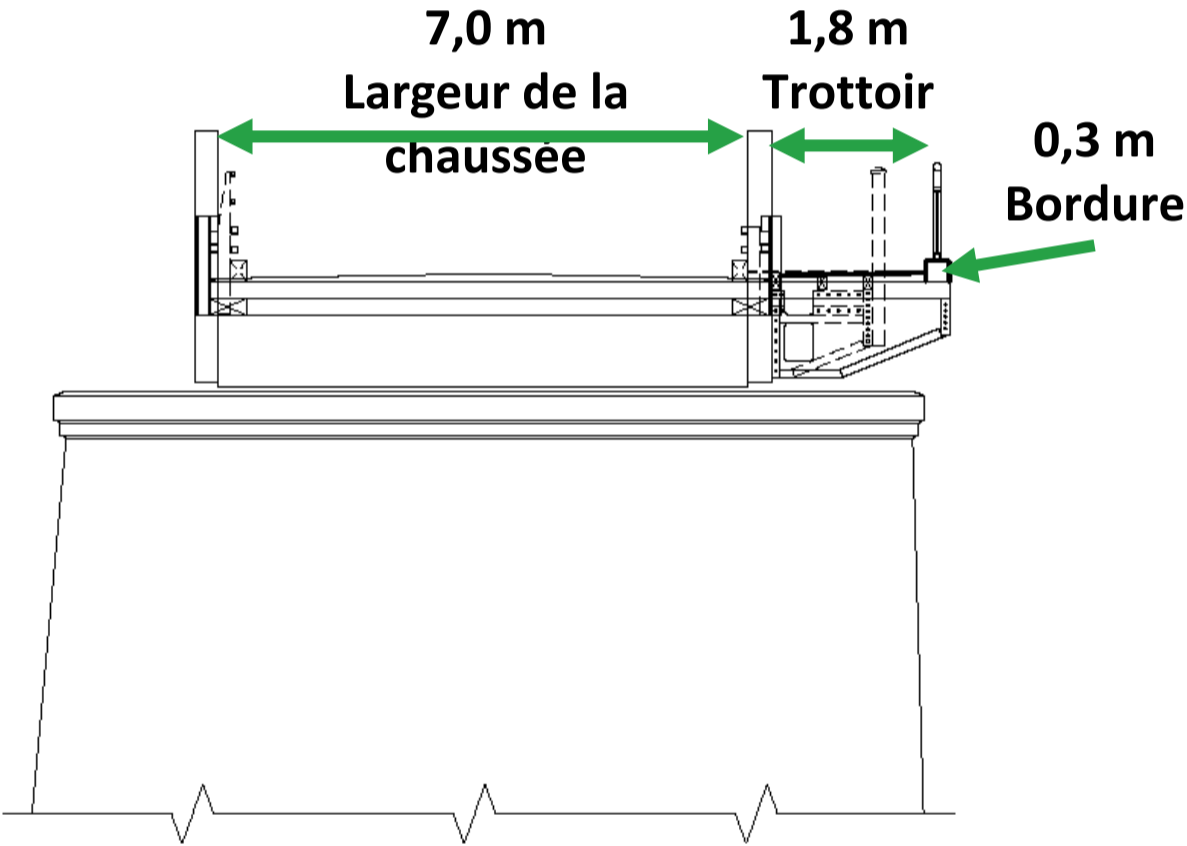
Solution 2

Réhabilitation de la structure existante avec élargissement du trottoir



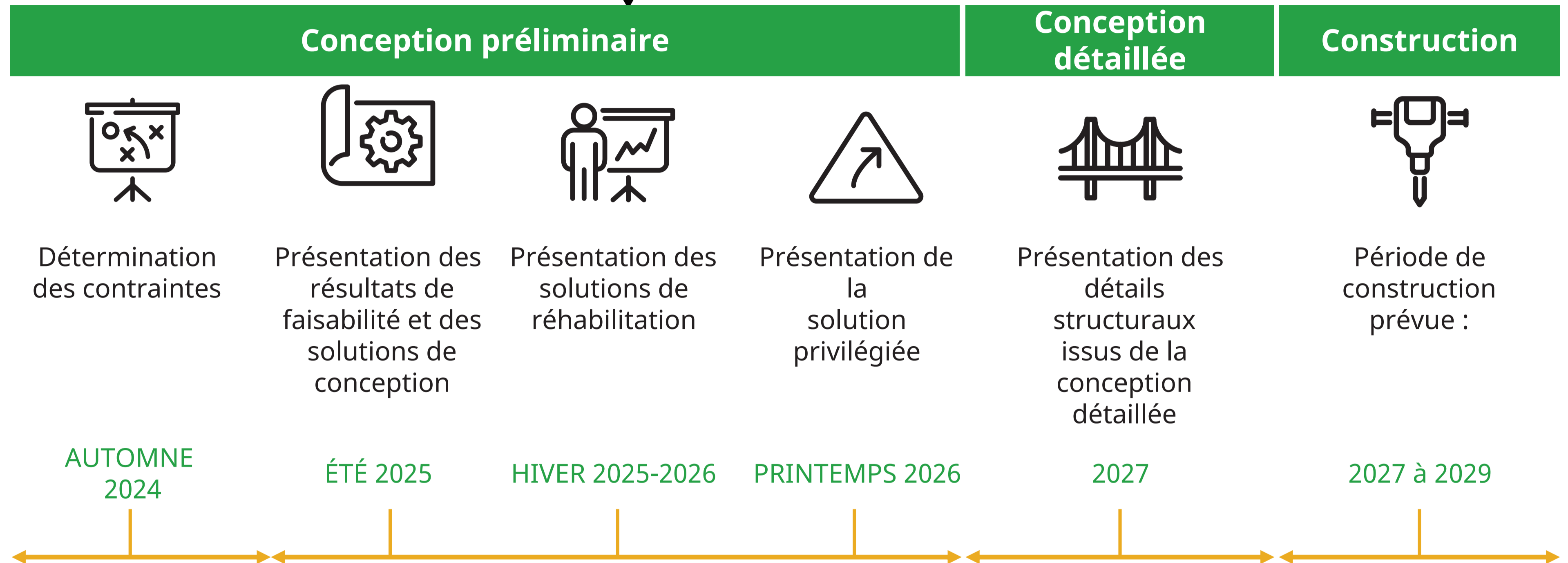
Solution 3

Réhabilitation de la structure existante avec élargissement de la chaussée, remplacement de la travée centrale et retrait de la tour

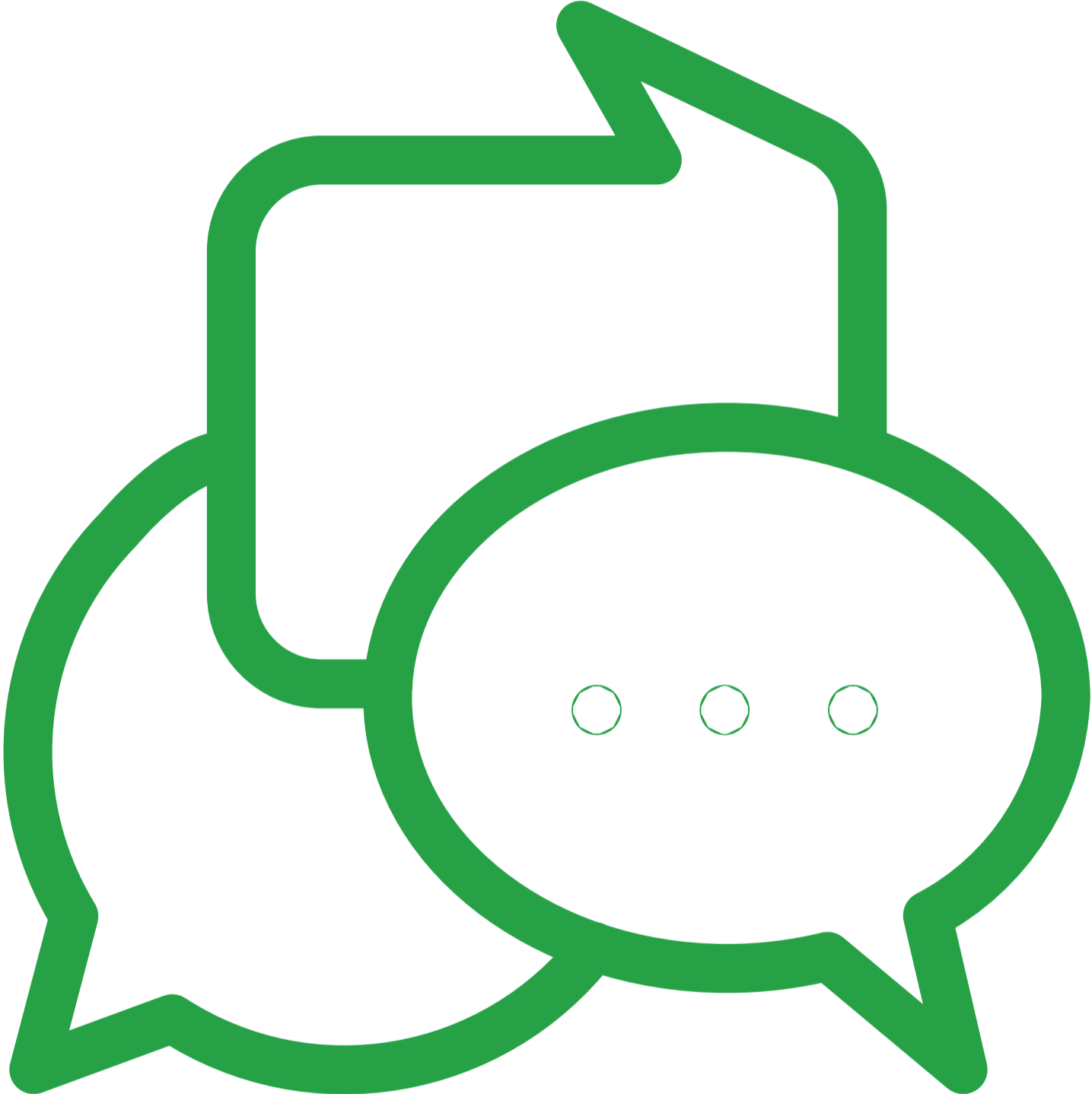


Échéancier proposé et prochaines étapes

Nous sommes ici



Questions ou commentaires?



Merci

**Pour obtenir plus de renseignements, veuillez
communiquer avec :**

Tracey McKenna

Spécialiste des consultations communautaires

Tracey.mckenna@aecom.com

<https://www.gov.mb.ca/mti/projects.fr.html>